



Déclaration CAPN 8 janvier 2015

Avant d'entamer les travaux de cette CAPN, le SE-Unsa souhaite rendre hommage aux victimes de l'infâme attentat qui a tué des anonymes, des journalistes et des policiers. Face à cet attentat envers la démocratie, nous avons le devoir de transformer la colère et l'indignation en mobilisation pour opposer la force de la République à la lâcheté et à la barbarie des extrémistes. La liberté ne se négocie pas, elle se défend, notamment par l'éducation et la laïcité qui forgent le libre-arbitre et le vivre-ensemble.

Cette CAPN se tient à la suite des élections professionnelles. Nos propos s'orienteront vers les résultats de celles-ci mais permettront aussi de renouveler notre attachement au dialogue social comme vecteur de confiance et de préciser les attentes des enseignants du 1^{er} degré sur les dossiers en cours.

Bien que cette CAPN s'installe dans une configuration identique à la précédente s'agissant de la répartition en sièges, la représentativité de chacun est en nette évolution. Lors des élections professionnelles, nos collègues ont eu l'occasion de marquer leur choix de façon à faire évoluer sensiblement le paysage syndical. Le SE-UNSA, avec une progression de 6,45 % en voix sur cette instance, conforte son implantation et valide ainsi la cohérence dont il fait preuve sur ses prises de positions pour l'Ecole. Les positionnements clairs sans tergiversations politiques sont les gagnants de ces élections.

Le SE-Unsa aura à cœur d'honorer la confiance que lui ont accordée les collègues. Nous souhaitons une pratique accrue du dialogue social, que ce soit dans cette instance ou plus largement sur l'ensemble de la gestion des personnels 1^{er} degré. La recherche de l'équité, le devoir de transparence, une réelle prise en compte de la dimension humaine sont autant de composantes importantes aux yeux de la profession. Dans notre enquête, ils ont su nous l'exprimer en pointant des leviers comme la confiance qui doit leur être accordée, la recherche d'une relation plus fluide avec la hiérarchie, l'articulation vie personnelle/vie professionnelle. C'est cette feuille de route émanant de la réalité du terrain qui guidera les pratiques et les revendications du SE-Unsa.

Au-delà des dossiers spécifiques à la CAPN, le SE-Unsa reste vigilant sur la mise en place de l'ensemble des décisions émanant des chantiers métier :

- Attente forte de la profession sur l'annonce d'une augmentation de l'ISAE par la ministre : la publication d'un calendrier donnerait des perspectives d'évolution aux enseignants pour leur rémunération
- Besoin de connaître également l'évolution dans le temps des ratios de passages à la hors classe
- Attention particulière à la mise en place effective de l'ensemble des décisions relatives aux décharges en enseignement, pour les directeurs mais aussi pour les collègues exerçant en REP+
- Suivi des dossiers comme celui des missions des formateurs TICE, des « oubliés » de l'ISAE...

Pour terminer, nous souhaitons revenir sur le dossier des rythmes scolaires qui n'est pas clos dans la mesure où ça et là des difficultés persistent. Souvent liées à un manque de dialogue entre les partenaires, il est absolument nécessaire que des comités de suivi locaux, départementaux mais aussi communaux et intercommunaux se tiennent. De ces indispensables ajustements dépend la réussite de tous les élèves. De plus, l'élaboration des PEDT est primordiale pour que l'organisation de la semaine de l'enfant soit cohérente et réfléchie. Pour que les équipes enseignantes puissent prendre part à la réflexion, une souplesse sur la gestion de leurs obligations réglementaires de service doit leur être accordée dans le cadre des 108 heures.